



# BTS APRÈS-VENTE AUTOMOBILE (AVA) OPTION VÉHICULES INDUSTRIELS

## BTS Après-Vente Automobile option Véhicules industriels

.....  
 Licences  
professionnelles  
 .....  
 Vie  
professionnelle  
 .....  
 Vie  
professionnelle

### LE MÉTIER

Le Brevet de Technicien Supérieur Après-Vente Automobile donne accès aux métiers du secteur de l'après-vente des véhicules particuliers, des véhicules industriels et des motos.

Les activités de ce secteur intègrent notamment :

- L'accueil et la réception de clientèle,
- Le diagnostic des dysfonctionnements des véhicules,
- Les interventions de maintenance,
- L'organisation des activités de maintenance,
- L'animation et l'encadrement des équipes d'intervention.

**SECTEUR**  
Transport

**NIVEAU DE SORTIE**  
BAC +2

**FILIÈRE**  
Formation initiale

# BTS APRÈS-VENTE AUTOMOBILE OPTION VÉHICULES INDUSTRIELS

La formation **BTS AVA option Véhicules industriels**, diplôme d'État par la voie de l'apprentissage, se déroule en **alternance sur 2 années scolaires** au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et en entreprise.

## ► QUALITÉS REQUISES

- Vous devez faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, être un bon gestionnaire et posséder un bon relationnel.

## ► CONDITIONS D'ADMISSION

- Baccalauréat Professionnel du secteur automobile.
- Baccalauréat des filières industrielles.
- Tout diplôme supérieur au Baccalauréat.

## ► PROGRAMME

- Culture générale et expression.
- Anglais.
- Mathématiques.
- Sciences physiques et appliquées.
- Analyse fonctionnelle, structurelle et mécanique.
- Gestion de la relation de service.
- Organisation de la maintenance et de l'après-vente.
- Technologie et intervention sur véhicule.
- Marketing commercial.

## ► OÙ S'EXERCE CE MÉTIER ?

Ce métier s'exerce dans :

- les entreprises des réseaux après-vente des constructeurs,
- les entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants,
- les services maintenance des flottes de véhicules,
- les services de méthodes après-vente des constructeurs.

## AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- Vous recevez une solide formation théorique et pratique, sanctionnée par un diplôme de l'Éducation Nationale.
- Vous mettez cet enseignement directement en application dans une entreprise, accompagné par un maître d'apprentissage.
- Vous bénéficiez d'un contrat de travail en CDD ou en CDI, êtes salarié par l'entreprise tout au long de votre apprentissage et exonéré de charges salariales.
- Votre période d'apprentissage est comptabilisée pour votre retraite.
- Vous pouvez obtenir une aide financière du Conseil Régional pour vos frais de transport, d'hébergement et de restauration.
- Vous bénéficiez d'une carte nationale d'apprenti qui vous apporte les avantages d'un étudiant.
- Vous devenez opérationnel et rapidement intégré dans la profession dès l'obtention du diplôme.

## CFA dispensant la formation

### ILE-DE-FRANCE

CFATL  
43, rue du Général de Gaulle  
BP 51  
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre  
Tél. 01 34 94 27 27

SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE VILLIERS  
75847 PARIS CEDEX 17  
TÉL : 01 42 12 50 50 - FAX : 01 42 12 50 10  
[WWW.AFTRAL.COM](http://WWW.AFTRAL.COM)

**AFTRAL**   
Apprendre et se former en transport et logistique